

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MONTAGE DE CLOISONS POUR ESPACES D'EXPOSITIONS

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE
Domaine de Rentilly - 1 rue de l'Etang
Bussy Saint Martin – CS 20069
77603 – Marne la Vallée Cedex 3
Tel : 01 60 35 43 50 – Fax : 01 60 35 43 63

Email : accueil@marneetgondaire.fr

Profil acheteur : marches-securises.fr

L'avis implique un marché public.

Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la réalisation de CIMAISES FIXES, FINITION ENDUITS et PEINTURE pour les espaces d'exposition de la CAMG.

Les travaux du présent lot comprennent non seulement la fourniture et la pose de toutes les cimaises d'exposition et enduit, y compris toutes les sujétions qui s'y rapportent, mais également :

- La fourniture, la construction et l'application des plâtres des cimaises d'exposition
- Le ponçage et le dépoussiérage des plâtres
- La fourniture et la mise en peinture de la totalité des cimaises d'exposition
- La fourniture de toutes les fiches techniques nécessaires à la validation
- Le chargement, transport, déchargement à pied œuvre des matériaux constituant les ouvrages du présent lot
- L'interface avec les lots concernés par les ouvrages du présent lot
- La protection des sols et des plafonds
- Les protections provisoires de chantier nécessaires à l'intervention du lot
- Les protections individuelles et spécifiques au lot pour sécuriser son intervention durant le marché.
- La préparation des supports
- Les moyens de levage, de travail en hauteur et de manutention nécessaires à l'exécution des travaux
- Tous les transports, chargements et manutentions des matériels à pied d'œuvre, par tous les moyens appropriés,
- Le nettoyage soigné de tous les ouvrages du présent lot préalablement à la réception des ouvrages,
- Tous les essais nécessaires et obligatoires avant réception, suivant DTU et autres règles.
- La protection des ouvrages achevés jusqu'à réception
- Le nettoyage hebdomadaire des zones d'intervention du présent lot.
- Le tri des déchets suivant les catégories connus
- Le repliement du lot
- La fourniture du DOE

Mode de passation

La présente procédure adaptée ouverte est organisée par un pouvoir adjudicateur, en application des dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Décomposition en lots ou en tranches

Sans objet

Options

Sans objet

Variantes

Les variantes sont autorisées. La réponse à la base est impérative.

Contact

Pour plus de précisions concernant les éléments scénographiques :

Contact chantier château Rentilly :
Stéphane SARKISSIAN, Adjoint au Directeur Général
Téléphone : 01 60 35 43 95 / 06 37 15 16 83
stephane.sarkissian@marneetgondoire.fr

Délai d'exécution

Le délai global d'exécution des prestations est fixé à 2 mois, à compter de la notification de l'OS.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **120 (CENT VINGT) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Mode de règlement du marché

Les paiements s'effectueront par virements administratifs. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Le marché est conclu en euros.

Groupement

Le marché sera conclu :

- Entreprise seule ou groupement d'entreprises conjoint ou solidaire

Le mandataire du groupement d'entreprise conjoint devra être solidaire de chacun des membres du groupement lors de la remise de son offre et pour l'exécution du marché.

Présentation des offres

A Documents administratifs et de capacité

Elle contiendra les pièces justificatives suivantes concernant les qualités et les capacités juridiques, techniques, économiques et financières de l'entreprise :

Les justificatifs à produire prévus à l'article 45 du code des marchés publics notamment ; le candidat devra en particulier fournir :

1. Lettre de candidature (type DC1),
2. Déclaration du candidat (type DC2)

A défaut d'utiliser les imprimés DC1 et DC2 ci dessus désignés :

- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :
- le nom et l'adresse du candidat ;
- si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;
- document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

S'ils ne sont pas mentionnés dans la déclaration du candidat (imprimé cerfa DC2) ou si cette dernière n'est pas produite, renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère), ou, le cas échéant, motif de non indication d'un numéro d'enregistrement.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux réalisés auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices.
- Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'entrepreneur dispose pour l'exécution de l'ouvrage et déclaration mentionnant les techniciens ou les organismes techniques dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution de l'ouvrage.
- Déclaration sur l'honneur dûment signée et datée par le candidat pour justifier :
 - Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
 - Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
 - Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8231-1, L.8241-1, L.8221-1, L.8221-3 et L.8251-1 du code du travail
- 3 état annuel NOT 12 (CERFA n° 11 064 * 01) ou document équivalent, ou certificats fiscaux et sociaux individuels. Le cas échéant, la déclaration que le candidat verse à ses salariés leurs indemnités de congés payés et ne les met pas au chômage pour cause d'intempéries,
- 4 délégation de signature, si nécessaire,
- 5 un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés -K ou K BIS- (art. D. 8222-5 du Code du travail) ou, le cas échéant, une carte d'identification justifiant l'inscription au répertoire des métiers (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent, OU un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent,
- 6 Attestation pour l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (article 43 du code des marchés publics)
- 7 Références de moins de 3 ans pour des prestations équivalentes, avec les certificats de capacité de maîtres d'ouvrages.

B Documents relatif à l'offre:

Le projet de marché :

1- l'acte d'engagement ci-joint à compléter, parapher, dater et signer par le représentant qualifié de l'entreprise + cachet de la société.

- Cet acte d'engagement sera accompagné éventuellement par les demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement, pour tous les sous-traitants désignés au marché (annexe de l'acte d'engagement en cas de sous-traitance).
- Que des sous-traitants soient désignés ou non au marché, le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter et, par différence avec son offre, le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement ou céder. Pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre en sus de l'annexe à compléter et à signer en original, les mêmes documents que ceux qui lui sont demandés.

2- le Bordereau des Prix Unitaire (BPU), cadre ci-joint à compléter sans modification, à parapher et à signer + cachet de la société doivent être impérativement renseignés ;

3 - Un mémoire technique et justificatif comprenant notamment :

- Les références et qualifications, les moyens humains pour la réalisation des travaux, similaires au présent marché,
- Descriptif détaillé des moyens mis en œuvre pour le transport des ouvrages scénographiques,

4 - Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) à dater et à signer sans modification,

5 - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes à dater et à signer sans modification,

Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les soumissions seront adressées, avant la date et heure limites de remise des offres, par courrier ou remises contre récépissé aux adresses et dates mentionnées au présent règlement de consultation.

Les soumissions ne peuvent pas être envoyées par voie électronique.

Retrait des dossiers

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante :

<http://www.marches-securises.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande.

Les dossiers peuvent être retirés au siège de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE
Domaine de Rentilly – 1 rue de l'Etang
CS 20069 - Bussy-St-Martin
77607 Marne-la-Vallée cedex 3
Tél : 01.60. 35.43.50 - Fax : 01.60.35.43.66
Horaires : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Envoi ou dépôt des plis

Les plis devront parvenir soit par la poste, soit être déposés contre récépissé au siège de la communauté d'agglomération :

Les soumissions ne peuvent pas être envoyées par voie électronique.

Les offres seront transmises sous pli cacheté et portera les mentions :

- NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis ;

MONTAGE DE CLOISONS POUR ESPACES D'EXPOSITIONS

- et l'adresse suivante :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE
Domaine de Rentilly – 1 rue de l'Etang
CS 20069 Bussy-Saint-Martin
77607 Marne-la-Vallée cedex 3

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES EST FIXÉE AU 4 JUILLET 2014 À 12 H 00.

Jugement des offres

Critères des candidatures :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics.

Les candidatures seront examinées au regard des critères de recevabilité et/ou des niveaux minimaux de capacités suivants :

- ✓ Référence professionnelle et capacité technique
- ✓ Capacité économique et financière

Critères d'attribution :

Valeur technique de l'offre basée sur l'analyse du mémoire technique	50 points
Prix des prestations	50 points

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir une demande écrite, **au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des plis**, à :

Renseignement(s) administratif(s) :

Monsieur Jean-Philippe SAMY - Services des Marchés Publics
Tél : 01.60.35.43.94 – Télécopie : 01.60.35.43.63
Email : marches@marneetgondoire.fr

Renseignements d'ordre technique :

Direction Générale
Tél : 01 60 35 43 95 – Télécopie : 01 60 35 43 63
Email : stephane.sarkissian@marneetgondoire.fr

INSTANCE CHARGÉE DES VOIES DE RECOURS ET VOIES DE RECOURS

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun - 43 rue du Général De Gaulle - 77008 Melun

Tél. : 01-60-56-66-30 – Télécopie : 01-60-56-66-10.